

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 10 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents monsieur le président Jacques Berthiaume, les conseillères Johanne Giguère et Sylvie Couture ainsi que les conseillers Dany Gagné, Francis Paré, Harold Gilbert et Keven Lessard, tous formants quorum sous la présidence de monsieur le président.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte.

2025-11-2111

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2112

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2025

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2113

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes pour un montant de 1 141 074.56\$ (chèques numéro 21 513 à 21 518 + dépôts directs numéro 3 017 à 3 069 + prélèvements numéro 2 280 à 2 310).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

COURTE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première courte période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2025-11-2114

NOMINATION DU NOUVEAU MAIRE COMME SIGNATAIRE POUR LES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par Harold Gilbert et résolu :

QUE le nouveau maire, M. Jacques Berthiaume, soit autorisé à signer tous les effets bancaires au nom de la Municipalité Saint-Frédéric.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

NOMINATION DES ÉLUS SUR DIVERS COMITÉS

2025-11-2115

Pro-maire

Il est proposé par Dany Gagné et résolu :

QUE M. Harold Gilbert soit nommé pro-maire.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2116

Nomination du maire supplétif à la MRC Beauce-Centre

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

QUE M. Harold Gilbert soit nommé maire supplétif à la MRC Beauce-Centre.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2117

Nomination du conseiller substitut sur le conseil d'administration de la Régie incendie

Il est proposé par Keven Lessard et résolu :

QUE M. Francis Paré soit nommé élu substitut sur le conseil d'administration de la Régie *intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2118

Comité consultatif d'urbanisme (ccu)

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

QUE Mme Sylvie Couture soit nommée élue siégeant sur sur le *Comité consultatif d'urbanisme (ccu)*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2119

Loisirs, culture, embellissement, famille et aînés

Il est proposé par Harold Gilbert et résolu :

QUE Mme Johanne Giguère et M. Dany Gagné soient nommés élus siégeant sur le comité *Loisirs, culture, embellissement, famille et aînés*;

QU'ILS siègent aussi sur le conseil d'administration des Loisirs de St-Frédéric.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2120

Voirie, neige et équipement

Il est proposé par Dany Gagné et résolu :

QUE Mme Sylvie Couture et M. Keven Lessard soient nommés élus siégeant sur le comité *Voirie, neige et équipement*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2121

Développement économique et résidentiel

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

QUE MM. Harold Gilbert, Keven Lessard et Francis Paré soient nommés élus siégeant sur le comité *Développement économique et résidentiel*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2122

Finances

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

QUE MM. Harold Gilbert et Dany Gagné soient nommés élus siégeant sur le comité *Finances*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2123

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GRAVIÈRES GNVR POUR L'ACHAT DE SABLE AVEC ABRASIF POUR HIVER 2025-2026

Il est proposé par Keven Lessard et résolu :

D'accepter la soumission de Gravière G.N.V.R. inc. pour l'achat d'abrasif à 21.95\$ la tonne.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2124

ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR LE LOT 6 358 964

ATTENDU QU'afin de desservir en aqueduc et eaux usées la résidence située sur le lot 6 513 247, la municipalité a conclu une entente avec le propriétaire de la propriété du lot 6 358 964 pour y installer une conduite d'aqueduc, et une conduite d'eaux usées;

ATTENDU QUE la municipalité Saint-Frédéric requiert une servitude d'aqueduc et d'égout sanitaire dans l'éventualité où des travaux seraient requis sur ces parties de conduites;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric obtienne une servitude d'aqueduc, et d'égout sanitaire sur une partie du lot 6 358 964 appartenant à Jean-Philippe Lagueux et Kelly Gilbert telle que la description technique préparée par Stéphane Roy, arpenteur-géomètre, le 15 juillet 2025 sous le numéro 11 141 des minutes;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette servitude d'aqueduc et d'égout sanitaire.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2125

ANNULATION DU RÈGLEMENT 411-25

ATTENDU QUE le processus d'adoption du règlement 411-25 amendant le règlement de zonage 297-15 n'a pas comporté toutes les étapes requises;

ATTENDU QUE l'avis de motion du règlement 411-25 a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 2 septembre 2025;

ATTENDU QUE le 1er projet de règlement 411-25 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 2 septembre 2025;

ATTENDU QUE le 2e projet de règlement n'a pas été adopté étant donné que la municipalité avait conclu que ce règlement était exempté du processus d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'après vérification, le règlement 411-25 est susceptible d'approbation référendaire;

En conséquence, il est proposé par Dany Gagné et résolu :

QUE le règlement 411-25 adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 1er octobre 2025 soit annulé;

QUE les procédures d'adoption du règlement 411-25 soient reprises à partir du 2e projet de règlement, soit à l'étape subséquente d'adoption du 1er projet de règlement.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2126

ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT 411-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 297-15

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric souhaite modifier la zone Rf50 afin de permettre l'établissement d'une unité de soins pour personnes âgées;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite favoriser l'établissement de ce type de projet sur son territoire afin de diversifier l'offre de services communautaires;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 septembre 2025;

ATTENDU QUE le 1er projet de règlement numéro 411-25 a été adopté conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 septembre 2025;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue conformément à la Loi le 1^{er} octobre 2025;

ATTENDU QUE le 2e projet de règlement numéro 411-25 est susceptible d'approbation référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Keven Lessard et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Frédéric décrète et adopte, par résolution, le 2e projet de règlement numéro 411-25 amendant le règlement de zonage 297-15;

QUE le projet de règlement numéro 411-25 pouvant être consulté sur les heures d'ouverture du bureau municipal, est réputé être ici reproduit au long.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2127

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 412-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 297-15

Madame la conseillère, Johanne Giguère, donne **avis de motion**, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, qu'à une séance subséquente du conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 412-25 amendant le règlement de zonage 297-15 qui vise à modifier la grille des spécifications des usages dans la zone Rm60, et à modifier l'article concernant les allées d'accès mitoyennes.

2025-11-2128

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 412-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 297-15

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier la zone Rm60 afin d'y ajouter l'usage habitation en rangée afin de diversifier les offres de logements;

ATTENDU QUE le gouvernement incite les municipalités à densifier leur territoire étant donné la pénurie de logements;

ATTENDU QUE ces modifications prévues sont assujetties au processus d'approbation référendaire selon la LAU;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite revoir la norme encadrant une allée d'accès mitoyenne et que cette disposition n'est pas susceptible d'approbation référendaire selon la LAU;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation aura lieu conformément à la Loi le 8 décembre 2025;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Frédéric décrète et adopte, par résolution, le 1er projet de règlement numéro 412-25 amendant le règlement de zonage 297-15;

QUE le projet de règlement 412-25 pouvant être consulté sur les heures d'ouverture du bureau municipal, est réputé être ici reproduit au long.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2129

DEMANDE DE PERMISSION D'ACCÈS AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE DANS LE PROLONGEMENT DU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Frédéric désire procéder au prolongement de son parc industriel afin de répondre à la demande croissante d'entreprises souhaitant s'y établir;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet nécessite la construction d'une nouvelle rue permettant d'assurer l'accès aux futurs terrains commerciaux et industriels, laquelle sera reliée à la Route 112 appartenant au ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la gestion, l'entretien et la responsabilité de cette nouvelle rue seront assumés par la Municipalité de Saint-Frédéric;

ATTENDU QUE le projet de développement vise un usage industriel, conformément à la vocation du parc industriel existant;

ATTENDU QUE le projet respecte les dispositions du plan d'urbanisme et des règlements municipaux en vigueur, et qu'un accord de la MRC a été obtenu à l'effet que le projet s'intègre aux orientations du schéma d'aménagement;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Frédéric adresse une demande officielle de permission d'accès au ministère des Transports du Québec pour la construction de la nouvelle rue donnant accès au prolongement du parc industriel;

QUE la Municipalité s'engage à assurer la gestion, l'entretien et la responsabilité de la nouvelle rue une fois celle-ci réalisée;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis à cet effet.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-11-2130

BUDGET RÉVISÉ 2025 OH

Il est proposé par Dany Gagné et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric adopte le budget révisé 2025 de l'Office d'habitation du Sud des Appalaches (ensemble immobilier 1576) déposé en date du 9 octobre 2025 présentant les montants suivants :

50000	TOTAL DES REVENUS	90 121 \$
60000	TOTAL DES DÉPENSES	
61000	Administration	16 658 \$
62000	Conciergerie et entretien	26 426 \$
63000	Energie, taxes, assurances, sinistres	50 862 \$
64000	Remplacement, amélioration/modernisation	39 000 \$
65000	Financement	73 431 \$
66000	Services à la clientèle	4 531 \$
	SOUS-TOTAL DES DEPENSES	210 908 \$
	DEFICIT (REVENUS – DEPENSES)	120 787 \$
	CONTRIBUTIONS —> SHQ	108 208 \$

MUNICIPALITE	12 079 \$
REEMPLAC., AMÉLIO. ET MODERN. - CAPITALISE	62 000\$
TOTAL RAM APPROUVÉ AU PPI	101 000\$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

VARIA

Rien à ajouter.

2025-11-2131

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

De lever l'assemblée à 20h40.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Président

Directrice générale